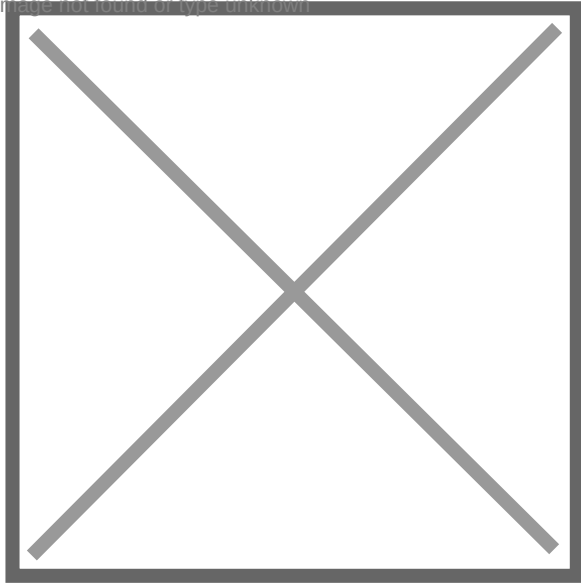


Image not found or type unknown



Création d'entreprise pour un blog ?

Par **Jen06**, le **19/09/2015 à 11:16**

Bonjour tout le monde, j'ai une question. J'ai créé <http://www.parlantdeseccr.com> parlant de secrétariat. Je ne vends absolument rien, ce blog est purement informatif.
Dois-je créer une société pour l'exploiter ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Jen

Par **moisse**, le **19/09/2015 à 11:21**

Bonjour,
Exploiter = revenus = statut commercial.
Si pas de revenus (publicité....) pas besoin de statut.

Par **Jen06**, le **19/09/2015 à 11:24**

Je vous remercie pour votre réponse.
Non en effet, je n'ai aucune source de revenus.
Merci.

Par **Lolo1231**, le **27/12/2016 à 17:54**

Bonjour,
Pour mon blog <http://www.avecdefaiblesrevenus.com> avec de faibles revenus liés à la publicité google. (à 100 euros par moi)
Le statut d'auto entrepreneur conviendrait-il ? ou un autre serait plus conseillé ?
merci

Par **SJ4**, le **27/12/2016** à **17:57**

bonjour,rnsauf à ce que l'hébergement du site ne vous coute 50€ par rnmois, auto-entrepreneur est surement le meilleur statut.

Par **morobar**, le **28/12/2016** à **09:44**

Pas de statut c'est encore mieux, cela va éviter les charges sociales du RSI.

Par **JeanM13**, le **18/07/2023** à **14:58**

Bonjour, pour répondre à votre question j'ai lancé mon blog [https://www./](https://www.) en 2012 avec une création d'entreprise.
10 ans plus tard j'ai recruté une équipe de 5 personnes pour la



rédaction des articles
Le mieux est de commencer en micro-entreprise et de changer le statut par la suite !

Par **DavidF1**, le **08/08/2023** à **11:58**

Bonjour, comme vous pouvez le voir dans [cet article](#) les blogs sont considérés comme des marques médias et donc nécessite une création d'entreprise pour être monétisé.

Par **Mathieu69005**, le **31/08/2024** à **12:53**

Je vous conseille de faire appel à un cabinet d'expertise comptable spécialisé : <https://www.>